

INCIDENTS SOURCES ORPHELINES EN 2013

Incidents nationaux

1. En décembre 2013, l'AFCN a été informée que lors de la démolition de deux avions à l'aéroport d'Ostende, de l'uranium appauvri a été évacué comme de la ferraille. Cet uranium appauvri provenait notamment de la queue de l'appareil, où il servait de contrepoids. L'AFCN a mené une enquête sur les circonstances précises entourant cet incident et elle a pris les mesures nécessaires pour assurer la sécurité du public et des travailleurs et pour éviter que l'uranium ne soit traité avec le reste de la ferraille.
2. Le vendredi 20 septembre 2013, des traces de radioactivité ont été découvertes chez Valomac à Grimbergen dans un chargement de cendres en provenance de l'incinérateur de déchets de Sleco à Beveren. Valomac a immédiatement averti l'AFCN. Des analyses ont permis de conclure que le rayonnement détecté provenait de fragments de matériaux radifères disséminés dans les cendres. Les cendres elles-mêmes n'ont pas été contaminées. Les fragments radifères ont été isolés du reste des cendres à l'aide d'un portique mobile et ils ont été transmis à l'ONDRAF pour être traités séparément. Des analyses du processus de traitement complet ont démontré que cet événement n'a pas eu d'impact sur la santé des travailleurs ou de la population, ni sur l'environnement.
3. Le 18 décembre 2013, dans le Port d'Anvers, une source de Cs-137 a été découverte dans un chargement en provenance du Pérou et à destination d'une entreprise néerlandaise active dans la transformation de la ferraille. Sous le contrôle de Controlatom (Belgique) et de RTD (Pays-Bas), le conteneur a été transporté vers les Pays-Bas, où la source a pu être isolée du chargement.

Incidents internationaux

1. Des concentrations accrues en radionucléides naturels ont été constatées dans des boules de lavage. Au cours de la période décembre 2012 – janvier 2013, des échantillons de six marques commerciales différentes ont été analysés en Grèce à l'aide de spectromètres gamma. Des concentrations supérieures aux niveaux d'exemption ont été mesurées dans des échantillons de deux marques différentes. Ces produits ont été retirés du marché.
2. En juin 2013, une alarme s'est déclenchée dans le port de Rotterdam au passage d'un colis chinois de colliers de serrage à destination de l'Allemagne. Une partie des colliers était contaminée au Co-60 (concentration d'activité de 15 Bq/g). Ces colliers ont été éliminés en tant que déchets radioactifs.

3. En août 2013, un chargement indien contenant des barres en acier contaminées au Co-60 a été retrouvé dans le port de Rotterdam. Il était destiné à l'Allemagne. Les barres contaminées ont été entreposées dans un établissement autorisé en attendant d'être évacuées vers une destination finale.
4. Le 22 novembre 2013, un chargement a été arrêté à l'entrée d'une aciérie finlandaise en raison de la présence de Cs-137. Le renvoi du chargement a été autorisé par les autorités finlandaises. A son retour, la présence d'une source de Cs-137 d'environ 1,5 GBq a été découverte. Une enquête a été menée, mais le propriétaire initial de la source n'a pu être identifié. Cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES.